

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Barreau : Me Raymond Obame Sima élu, mais...

ENA  
Libreville/Gabon

UN spectre hante de nouveau le Conseil de l'Ordre des avocats du Gabon : la possible invalidation de la nouvelle élection de Me Raymond Obame Sima le 27 décembre 2023 à la suite de l'assemblée générale tenue ce même jour.

Cette instance avait été mise en place sur instruction du Conseil d'État avec justement pour but d'organiser les modalités de pourvoir l'entité de nouveaux organes de fonctionnement, dont le bâtonnier et les autres membres du Conseil de l'Ordre. Et la tenue de cette élection était considérée par plus d'un comme l'épilogue d'une longue attente

durant laquelle le Conseil de l'Ordre des avocats ne disposait plus d'organe, ni de direction. Désigné le 4 novembre dernier après constatation (actée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux) de la vacance du Bâtonnat, l'ancien bâtonnier Lubin Ntoutoume s'est mis à la tâche et le 27 décembre 2023, les avocats se sont retrouvés à la Maison de l'avocat pour un scrutin capital pour l'avenir de leur Conseil. Plus de quinze jours plus tôt, les listes des votants (soit 126) et de candidats (3) avaient été affichées. L'on sait que c'est l'un des griefs qui ont fait prospérer la saisine du Conseil d'État par un groupe d'avocats pour obtenir l'invalidation de l'élection de janvier 2023 de Me Raymond

Obame Sima.

L'élection du 27 décembre dernier a vu la participation de 104 avocats votants. Avant le scrutin, l'un des candidats, Me Francine Meviane, a retiré sa candidature, laissant Mes Jules Obiang croiser le fer avec Me Raymond Obame Sima. C'est ce dernier qui l'a emporté avec 92 voix.

Les enjeux de cette élection étaient fort importants, devant remettre sur les rails une entité claudicante. En effet, depuis l'annulation de l'élection d'avril 2023, celle-ci était presque sans âme, l'invalidation de l'élection de Raymond Ndong Sima avait, de facto, entraîné la dissolution de tous ses composants fonctionnels.

Mais, bis repetita, la joie du



Photo: Antoine Essone Ndong/L'Union

Me Raymond Obame Sima

vainqueur sera encore de courte durée. Selon Me Jean-Paul Moubembe, "cette élection est un coup d'État contre la

profession d'avocat". Aussi a-t-il décidé de saisir et les autorités de la Transition et (de nouveau) le Conseil d'État.

Moov Africa  
Gabon Telecom

L'AGENCE 308

LE MEILLEUR RÉSEAU DU GABON  
VOUS SOUHAITE UNE  
BONNE ANNÉE  
2024

moov-africa.ga